



# Retraite : la CFE-CGC décide de poursuivre son action devant les assemblées !



La proposition gouvernementale de réforme de notre système de retraite est très insuffisante. La CFE-CGC va engager une action parlementaire devant les députés et les sénateurs pour proposer des amendements et faire évoluer le projet dans le bon sens.

**C'est pourquoi, la CFE-CGC ne défilera pas le 10 septembre prochain.**

Le financement de nos retraites demandait une refonte complète de notre système de protection sociale et non une simple hausse des cotisations.

La CFE-CGC n'accepte pas que le retour à l'équilibre des retraites se fasse sur le dos des classes moyennes, des jeunes et des familles !

## Nos propositions

**La CFE-CGC propose des amendements pour faire évoluer le projet de loi dans le bon sens, elle demande :**

- La validation d'au moins deux années d'études supérieures dans le calcul des droits à la retraite.
- Un financement de la retraite par le biais d'une cotisation sociale sur la consommation qui redonnerait de la compétitivité aux entreprises, du pouvoir d'achat aux salariés et des moyens supplémentaires à la branche vieillesse.
- Une meilleure prise en compte de la pénibilité dans les critères de départ à la retraite : les mesures annoncées ne sont pas à la hauteur des difficultés des salariés concernés.
- La mise en place effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- Une véritable politique de maintien des seniors dans l'emploi.
- Un vrai plan de relance de l'emploi qui doit devenir une priorité nationale

### Contacts :

**Serge Lavagna**, secrétaire national en charge de la Protection sociale  
☎ 06 80 15 83 98 - ✉ [serge.lavagna@cfecgc.fr](mailto:serge.lavagna@cfecgc.fr)

**Pierre Roger**, délégué national en charge des retraites  
✉ [pierre.roger@cfecgc.fr](mailto:pierre.roger@cfecgc.fr)

[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

